

La Terminologie Universelle

CHAPITRE 4 : RÉSUMÉ DE LA PARTONOMIE

Ce chapitre résume chapitre par chapitre le contenu de la partonomie telle que présente dans la $\mathbf{T}_{logie}$.

Une vue globale de la partonomie est tout d'abord présentée. Le découpage en 18 chapitres selon les systèmes du corps humain est décrit quant à ses points saillants.

Le reste du document consacre une section à chaque chapitre. Pour chacun, il est donné une explication sur ce qui motive son découpage en sous-chapitres et au-delà. Une documentation quantitative est aussi présentée de manière graphique.

Contents

4.1	La hiérarchie partonomique	2
4.2	Chapitre 1: Anatomie générale	4
4.3	Chapitre 2: Système squelettique	6
4.4	Chapitre 3: Système articulaire	7
4.5	Chapitre 4: Système musculaire	8
4.6	Chapitre 5: Système digestif	9
4.7	Chapitre 6: Dentition	10
4.8	Chapitre 7: Système respiratoire	11
4.9	Chapitre 8: Système urinaire	12
4.10	Chapitre 9: Système génital féminin	13
4.11	Chapitre 10: Système génital masculin	14
4.12	Chapitre 11: Système du tronc	15
4.13	Chapitre 12: Glandes endocrines	16
4.14	Chapitre 13: Système cardiovasculaire	17
4.15	Chapitre 14: Système lymphatique	18
4.16	Chapitre 15: Système nerveux central	19
4.17	Chapitre 16: Système nerveux périphérique	20
4.18	Chapitre 17: Organes des sens	21
4.19	Chapitre 18: Téguments	22
4.20	Journal des mises à jour	23
4.21	Crédits	23

4.1 La hiérarchie partonomique

La présente terminologie est fondée sur deux hiérarchies principales: la taxonomie et la partonomie. Chacune de ces hiérarchies est largement documentée par ailleurs. Pour une introduction générale, voir le [chapitre 7](#). Pour la taxonomie voir le [chapter 12](#) et pour la partonomie, voir le [chapitre 13](#).

Dans cette section est introduite la hiérarchie partonomique quant à son contenu: comment est découpé le corps humain en autant de systèmes que l'on rencontre habituellement en anatomie? De ce découpage résulte 18 chapitres sensés couvrir la totalité du corps humain au point de vue de l'anatomie générale. Des extensions sont toujours possibles pour la couverture de certaines spécialités comme l'histologie ou l'embryologie, mais ne font pas partie de la $\mathbf{T}_{logie}$.

L'anatomie a toujours distingué dans le corps humain des systèmes, chacun étant orienté par une fonction principale qui sert à le définir. Typiquement, le [système urinaire](#) est concerné par la filtration du sang, la production de l'urine, son stockage et son évacuation, ce qui le définit comme composé principalement du FR:[rein](#), de l'FR:[uretère](#) et de la FR:[vessie](#). Chaque système réunit comme étant ses parties un ensemble d'organes, de parties d'organes et autre assemblage de parties du corps.

Un système peut en outre être partagé en plusieurs sous-systèmes. Une telle partition en systèmes et sous-système charpente directement la partonomie du corps humain, telle qu'elle est visible dans la $\mathbf{T}_{logie}$. Par exemple le système musculosquelettique se décompose en trois sous-systèmes dans la $\mathbf{T}_{logie}$: ce sont le [système squelettique](#), le [système articulaire](#) et le [système musculaire](#). De même le système nerveux est formé du [système nerveux central](#), du [système nerveux périphérique](#) et des [organes des sens](#).

La ligne principale du découpage en systèmes et sous-systèmes est celle définie dans le FMA. Toutefois le FMA ignore certains des systèmes de la $\mathbf{T}_{logie}$, tel le [système articulaire](#), le [système lymphatique](#) ou la [dentition](#), tout en décrivant toutes les parties par ailleurs. De plus, le FMA ne reconnaît pas le [système nerveux central](#), ni le [système nerveux périphérique](#), ni les [organes des sens](#) en tant que tels. Le FMA considère les [glandes endocrines](#) comme un ensemble de structures hétérogènes, mais un système est souvent bien plus qu'un ensemble. De toutes ces différences, il faut en déduire que le FMA a une définition plus stricte des systèmes du corps humain, ce qui a pour effet d'en limiter le nombre d'occurrences.

Dans ces circonstances, il a été nécessaire de modifier la taxonomie pour l'élargir aux besoins de la $\mathbf{T}_{logie}$. À cet égard, voir le [système d'organes](#) pour les systèmes présents et la [division de système d'organes](#) pour les sous-systèmes.

En outre, deux chapitres échappent à cette division en systèmes et ont une portée plus générale. Le chapitre d'[anatomie générale](#) est prévu pour collecter toutes les parties du corps qui ne peuvent pas être attribuées à l'un de ces systèmes. Il consiste essentiellement de parties du corps ou de régions qui sont visibles extérieurement.

Le chapitre du [système du tronc](#) est le recueil des cavités et compartiments du tronc. Il contient également des entités qui ne peuvent être attribuées à un seul système, et pour cette raison deviennent parties de ce chapitre. Il consiste essentiellement d'entités anatomiques internes au tronc.

Le chapitre sur la [dentition](#) est nouveau. On considère qu'il forme un système en soi, et que par conséquent il convient de le séparer du [système digestif](#).

Les systèmes génitaux méritent une mention. La terminologie anatomie humaine - le domaine de la $\mathbf{T}_{logie}$ - étudie deux objets globaux distincts malgré de nombreuses parties communes parfaitement identiques au niveau de la description terminologique, mais parfaitement différentes quant au noyaux de toutes les cellules qui les composent. Ce sont le FR:*corps humain masculin* et le FR:*corps humain féminin*. Chacune de ces deux entités a comme partie son propre système génital. Il existe donc un chapitre *système génital féminin* et un chapitre *système génital masculin*, mais il n'existe pas de système génital!

Ce sont donc 18 chapitres qui constituent la hiérarchie partonomique. Chaque chapitre fait l'objet ci-après d'un résumé quant à sa structure et son contenu.

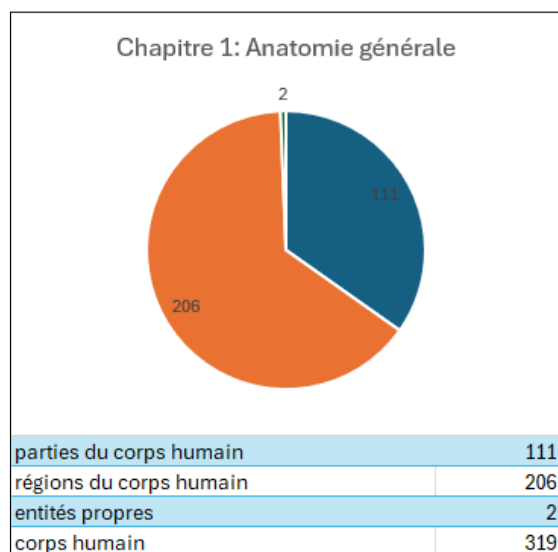


Figure 4.1: Répartition des unités du chapitre 1: **anatomie générale**. Les valeurs ont été collectées en août 2026. On constate une plus grande présence d'unités immatérielles de type régions que les unités matérielles de type parties du corps. Cela est dû au fait que la surface entière du corps humain a été subdivisée avec un certain degré de détail en de nombreuses sous-surfaces spécifiques.

4.2 Chapitre 1: Anatomie générale

Le chapitre d'anatomie générale est défini par défaut, à savoir il contient tout ce qui n'est pas attribuable à un autre système ou sous-système du corps humain. Il est formé d'entités générales qui concernent le corps entier ou à la fois plusieurs systèmes de celui-ci et ne pouvant être attribuées spécifiquement à l'un d'eux..

Il convient de rappeler ici que par définition la partonomie du corps humain est une hiérarchie à héritage simple, par conséquent toute entité ne saurait figurer qu'une unique fois dans la hiérarchie. Une entité ne saurait figurer simultanément en anatomie générale et dans un système du corps humain. Ainsi le nez appartient au système respiratoire et non pas à l'anatomie générale. Il figure toutefois dans cette dernière sous forme de référence. Ce principe de base dans une terminologie fondée scientifiquement n'a certainement pas été respecté par plusieurs auteurs de terminologies anatomiques.

Le chapitre d'**anatomie générale** est formellement formé de deux parties dans la *T_{logie}*. Il existe un certain parallélisme entre les deux parties, puisque chacune décrit le corps entier selon deux aspects différents de la matérialité. La répartition des unités de ce chapitre est donnée dans la figure 4.1.

La première partie est constituée des entités matérielles exclusivement, soit différentes parties du corps humain, sous le nom **parties du corps humain**. La seconde partie est constituée des entités immatérielles exclusivement, soit différentes régions ou surfaces du corps humain, sous le nom **régions du corps humain**.

On se souvient pourtant que la TA98 avait une troisième partie, qui n'a cependant rien à faire dans ce chapitre. Il s'agit de plusieurs groupes d'entités

non physiques. On ne voit pas comment insérer de telles entités dans une paronymie, c'est un non-sens. Ces entités sont par conséquent redirigées vers la taxonomie qui est évidemment leur place naturelle.

Les parties du corps humain sont au nombre de 5 dont 4 font l'objet d'une partition plus détaillée: ce sont la **tête**, le **tronc**, le **membre supérieur (paire)** et le **membre inférieur (paire)**. La tête est elle-même scindée en 2 parties: la **FR:partie neurocraniale** et la **FR:face**. Le tronc se subdivise en 4 parties: le **FR:thorax**, l'**FR:abdomen**, le **FR:pelvis** et le **FR:dos**. Le membre supérieur possède 3 parties: l'**FR:épaule**, l'**FR:aisselle** et la **FR:partie libre du membre supérieur**, plus une référence vers la **FR:ceinture pectorale**. Une sous-section est créée spécifiquement pour la **main**. Le membre inférieur possède 3 parties: les **FR:fesses**, la **FR:hanche** et la **FR:partie libre du membre inférieur**, plus une référence vers la **FR:ceinture pelvienne**. Une sous-section est créée spécifiquement pour le **pied**.

Les régions du corps humain sont au nombre de 9: ce sont les **régions de la tête**, les **régions cervicales**, les **régions thoraciques**, les **régions de l'abdomen**, les **régions du dos**, la **région périnéale**, les **régions du membre supérieur (paire)**, les **régions du membre inférieur (paire)** et les **cavités**. À noter que la section sur les cavités n'en est pas vraiment une puisqu'elle ne contient que des références bien utiles pour retrouver ces dernières dans leurs chapitres respectifs. Une sous-section est créée spécifiquement pour les **régions de la main** et les **régions du pied**.

Quelques commentaires s'appliquent à ce chapitre:

- En général, les références (marquées par l'icône représentant un oeil) pointent directement sur le chapitre où se trouve l'entité concernée. Cette entité fait partie du chapitre en référence et par conséquent ne fait pas partie du présent chapitre.
- Chaque doigt est formé de trois segments (proximal, moyen et distal) sauf le pouce et le gros orteil (sans le segment moyen). Ces entités ont été ajoutées, ainsi que leurs régions correspondantes.
- L'**FR:oeil** correspond à la partie visible du globe oculaire, plus les entités qui le complètent.
- La **FR:ceinture pectorale** est définitivement pour la majorité des anatomistes une entité simple, en non pas une entité paire de deux demi-ceintures. De plus elle est formée d'os et d'articulations, elle est donc une partie du **FR:système articulosquelettique** et ne saurait être réduite à une partie du **FR:système squelettique**. De même pour la **FR:ceinture pelvienne**.

4.3 Chapitre 2: Système squelettique

4.4 Chapitre 3: Système articulaire

4.5 Chapitre 4: Système musculaire

4.6 Chapitre 5: Système digestif

4.7 Chapitre 6: Dentition

4.8 Chapitre 7: Système respiratoire

4.9 Chapitre 8: Système urinaire

4.10 Chapitre 9: Système génital féminin

4.11 Chapitre 10: Système génital masculin

4.12 Chapitre 11: Système du tronc

4.13 Chapitre 12: Glandes endocrines

4.14 Chapitre 13: Système cardiovasculaire

4.15 Chapitre 14: Système lymphatique

4.16 Chapitre 15: Système nerveux central

4.17 Chapitre 16: Système nerveux périphérique

4.18 Chapitre 17: Organes des sens

4.19 Chapitre 18: Téguments

4.20 Journal des mises à jour

25 Aug 2026 Création de ce chapitre en français.

4.21 Crédits

Ce document fait partie de l'ouvrage *La Terminologie Universelle* qui accompagne le site web Terminologia Anatomica, sponsorisé par l'Université de Fribourg, en Suisse. Il exprime la vision des auteurs de la $\mathbf{T}_{logie}$ sur les fondements de la science de l'ontologie, étayant la terminologie présentée ici. Bien qu'il soit aussi exact que possible, proche de la réalité de la base de données terminologique et du logiciel qui l'entoure, des approximations, des erreurs et des ambiguïtés sont possibles et doivent être considérées comme indépendantes de leur volonté et de leurs intentions.

Tout commentaire concernant le contenu de ce document, le site web et sa présentation est le bienvenu. Une réponse appropriée sera apportée le cas échéant.

L'URL authentique de ce fichier:

<https://ifaa.unifr.ch/Public/TNAEntryPage/help/Chap4FR.pdf>.

Elle donne accès à la dernière mise à jour du présent document.